

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20250402-BP2025-BF
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025

Date de la convocation : **Séance 2 avril 2025**
26/03/2025

Date d'affichage :
26/03/2025

Nombre de conseillers :

Elus : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois d'avril, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à PLANQUE Yves), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : GUERARD Roland

Délibération n°2025-17 : Vote du budget primitif 2025

Le budget primitif est communiqué aux conseillers en séance après vérification du trésorier. Il tient compte des amendements adoptés en commission finances élargie du 26 mars 2025.

L'assemblée, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif.

Extrait certifié conforme,

A Saint-Pierre-Église, le 2 avril 2025.

Le secrétaire de séance,
GUERARD Roland



Le Maire,
DENIS Daniel


